

Baromètre

Baromètre OpinionWay pour Plan International France

Les violences de genre à l'école

DOSSIER DE PRESSE
12 JANVIER 2024



Jusqu'à l'égalité

www.plan-international.fr





Violences de genre

Aussi appelées violences sexistes et sexuelles (VSS), ce sont tous les actes qui visent à dévaloriser, humilier ou agresser une personne sur la base de son identité de genre, réelle ou perçue. Elles peuvent être de nature physique, verbale, psychologique ou sexuelle.

Cyber-harcèlement

Une forme de harcèlement qui désigne tout acte d'humiliation ou d'intimidation effectué à travers les nouvelles technologies de communication (téléphone portable, internet, réseaux sociaux...) de manière intentionnelle et répétée. Par exemple, les insultes, menaces et moqueries en ligne, la diffusion de rumeurs, le piratage de compte et l'usurpation d'identité digitale, la création d'un groupe ou d'une page à l'encontre d'une personne, la publication de photos ou vidéos compromettantes ou humiliantes sans consentement...

Introduction

Un·e élève sur trois dans le monde est victime de violences de genre en milieu scolaire (VGMS), selon les estimations (UNESCO 2023). Les VGMS sont définies, selon l'UNESCO et l'ONU femmes, comme des actes ou des menaces de violence sexuelle, physique ou psychologique au sein et autour des écoles, découlant des normes et des stéréotypes de genre, et imposés par des rapports de force inégaux.

Les VGMS constituent l'un des principaux obstacles aux droits des enfants, en particulier des filles, à une éducation inclusive, de qualité et dans un environnement sûr. Ces violences peuvent être de différentes natures : physiques, psychologiques, sexuelles, au sein d'un établissement scolaire, en ligne et partout où des relations liées à l'école existent. Elles peuvent être perpétrées par des adultes en lien avec la scolarité des enfants ou d'autres élèves.

Les violences de genre existent dans tous les pays et les milieux et touchent des personnes de tous les âges. Cependant, l'école, en tant que lieu d'apprentissage et de préparation à la vie en société, est un milieu particulièrement favorable à l'exacerbation des dynamiques de genre. La hiérarchie entre enseignant·es et élèves, comme toutes relations de pouvoir, augmente le risque de violences. Les comportements demandés aux élèves reflètent des normes genrées et la déviation de ces normes engendre souvent des violences, autant entre pair·es que par la hiérarchie. L'interaction des inégalités de genre avec d'autres facteurs comme l'origine ethnique, la classe ou l'orientation sexuelle peut encore aggraver les violences. Les VGMS ont de graves répercussions sur la santé physique et psychologique des enfants (traumatismes, grossesses non désirées, MST, voire décès) et sont souvent accompagnées d'échecs voire d'abandons scolaires.

Les données existantes sur les VGMS, autant au niveau mondial qu'en France, sont très insuffisantes. En France, les études se concentrent souvent sur la problématique plus générale du harcèlement scolaire (qui n'a pas toujours une dimension genrée).

Le cas des violences de genre dans l'enseignement supérieur est davantage traité qu'aux niveaux élémentaire, primaire et secondaire.

En tant qu'ONG engagée pour les droits des enfants et en particulier des filles, visibiliser les violences de genre à l'école est un objectif de Plan International France. L'éducation est l'un des leviers les plus puissants qui permettent aux enfants et aux jeunes d'accéder à leurs droits : il est donc particulièrement important que l'école soit un lieu sûr où les élèves ne risquent pas de subir des violences.

Suite à plusieurs drames qui ont fait l'actualité récemment, la question du harcèlement scolaire est revenue sur le devant de la scène et un plan interministériel a été présenté. Cependant, prendre en compte la dimension du genre est essentiel pour lutter contre les violences à l'école et mieux en comprendre les origines. C'est pourquoi nous avons décidé de lancer une étude sur les VSS à l'école en France auprès de filles et de jeunes femmes de 13 à 25 ans.

Le travail de terrain de Plan International France étant en majorité situé à l'international, il nous a semblé essentiel de nous allier pour cette campagne avec des associations qui agissent au contact de la population, et surtout des jeunes, en France : En avant toute(s), #StopFisha et Pépité sexiste. Nous espérons que la mise en avant de cette problématique conduise à une prise de conscience accrue des violences de genre à l'école dans la société française, afin que les associations de terrain puissent bénéficier de davantage de moyens pour lutter contre ces violences.

Le sondage

La méthodologie

Le sondage a été réalisé par OpinionWay auprès d'un panel de 1039 filles et jeunes femmes de 13 à 25 ans représentatif de la population française féminine. Elles ont répondu à un questionnaire en ligne entre le 8 et le 17 décembre 2023. Les définitions de « violences sexistes et sexuelles » et « cyberharcèlement » ont été données en introduction du questionnaire.



Les questions

6 questions ont été posées aux répondantes, à choix simple ou multiple. Les définitions des termes ont été proposées si nécessaire.

1. Êtes-vous concernée ou pas concernée par chacune des affirmations suivantes ? (oui/non)

- 1) Vous avez déjà bénéficié d'une séance / un groupe de parole visant à prévenir contre les violences sexistes et sexuelles à l'école
- 2) Vous avez déjà eu peur d'être victime de violences sexistes et sexuelles dans votre établissement scolaire
- 3) Vous avez déjà évité de vous rendre en classe à cause de violences sexistes et sexuelles dans votre établissement scolaire
- 4) Vous avez déjà bénéficié d'une séance / un groupe de parole visant à prévenir contre le cyberharcèlement
- 5) Vous avez déjà eu peur d'être victime de cyberharcèlement dans votre établissement scolaire
- 6) Vous avez déjà réduit votre présence voire arrêté de vous rendre sur les réseaux sociaux à cause de cyberharcèlement dans votre établissement scolaire

2. Êtes-vous d'accord ou pas d'accord avec chacune des affirmations suivantes ? (tout à fait d'accord/plutôt d'accord/plutôt pas d'accord/pas du tout d'accord)

- 1) Votre établissement accompagne suffisamment les jeunes victimes de violences sexistes et sexuelles
- 2) Votre établissement accompagne suffisamment les jeunes victimes de cyberharcèlement

3. Dans l'enceinte de votre (dernier) établissement scolaire, savez-vous si des élèves, vous y compris, ont été victimes de chacune des violences suivantes ou non ? (oui, vous en avez été victime/oui, d'autres élèves en ont été victimes/non, aucune élève n'en a été victime/vous ne savez pas)

- 1) Sexisme
- 2) Harcèlement sexuel
- 3) Viol
- 4) Agression sexuelle autre qu'un viol – attouchements, baisers forcés, etc.
- 5) Prostitution

4. Et dans l'enceinte de votre (dernier) établissement scolaire, savez-vous si des élèves, vous y compris, ont été victimes de cyberharcèlement ? (oui, vous en avez été victime/oui, d'autres élèves en ont été victimes/non, aucune élève n'en a été victime/vous ne savez pas)

5. Si vous avez été victime ou témoin, avez-vous pu parler des violences sexistes et sexuelles / du cyber-harcèlement que vous avez vécu / des violences sexistes et sexuelles / du cyber-harcèlement que d'autres élèves de votre établissement scolaire ont vécu :

- 1) Oui, à vos parents
- 2) Oui, à un·e autre membre de votre famille
- 3) Oui, à vos ami·es
- 4) Oui, à vos enseignant·es
- 5) Oui, à la direction de l'établissement (principal, CPE...)
- 6) Oui, à un·e infirmier·e scolaire, un médecin, un·e psychologue
- 7) Oui, à d'autres professionnels sur site (éducateurs, « pions », intervenant·es externes, personnes de service...)
- 8) Oui, à d'autres élèves référent·es (élèves sentinelles, délégué·es de classe, ...)
- 9) Oui, à une association
- 10) Oui, à un numéro vert
- 11) Non, à personne

6. Si vous avez été victime ou témoin, qui est/était à l'origine de ces violences ?

Âge

- 1) Des jeunes plus âgé·es que vous
- 2) Des jeunes de votre âge
- 3) Des jeunes plus jeunes que vous
- 4) Des enseignant·es
- 5) Des membres de l'équipe pédagogique
- 6) Du personnel non pédagogique

Genre

- 7) Des hommes/garçons
- 8) Des femmes/filles

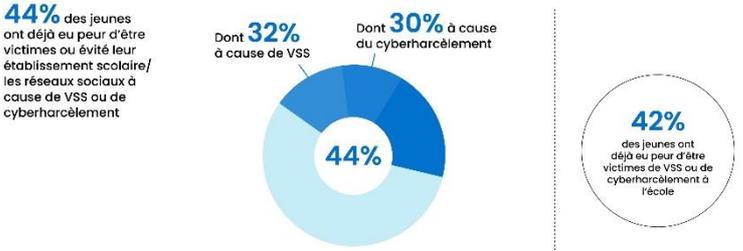
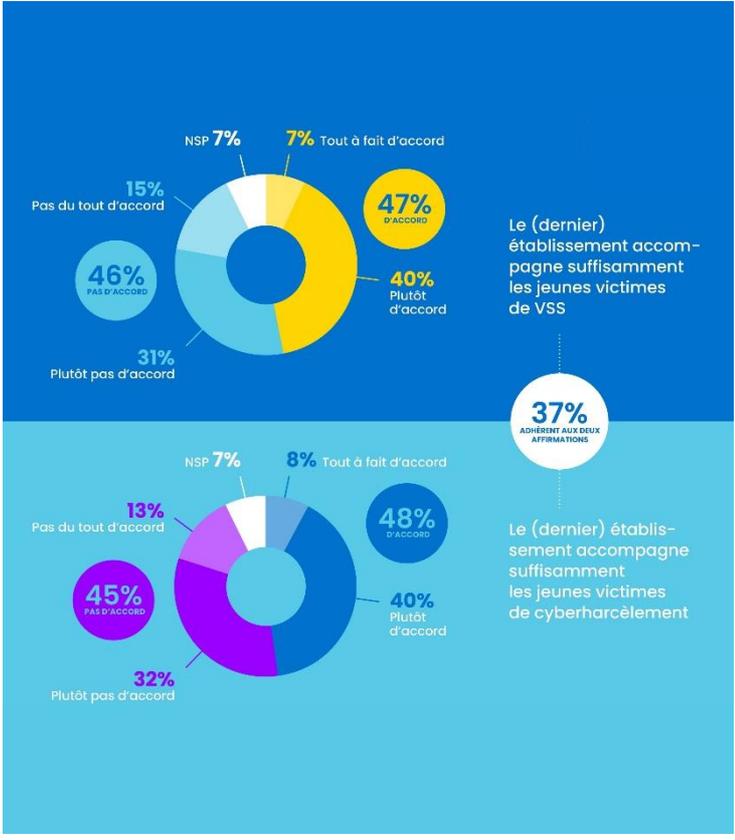
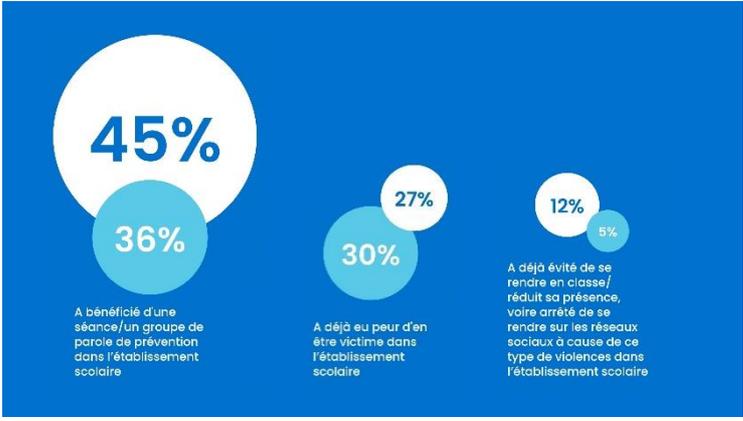
Nombre

- 9) Une personne seule
- 10) Un groupe de personnes

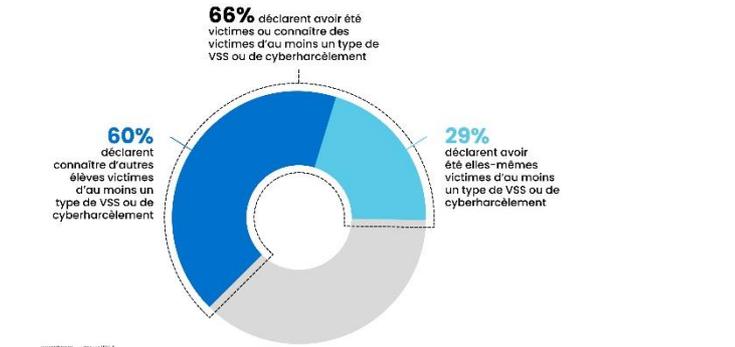
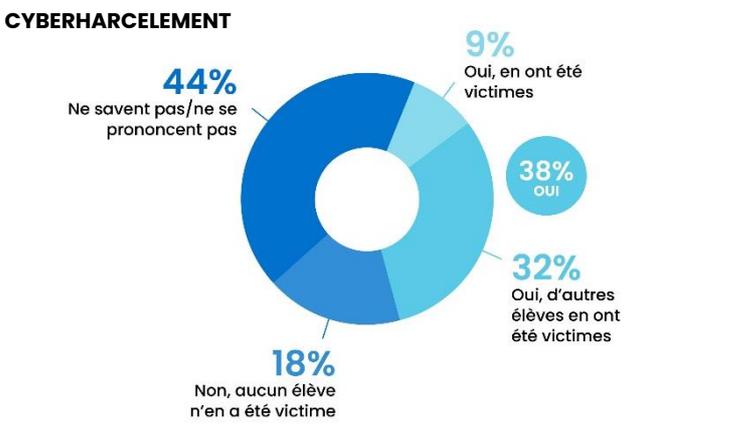
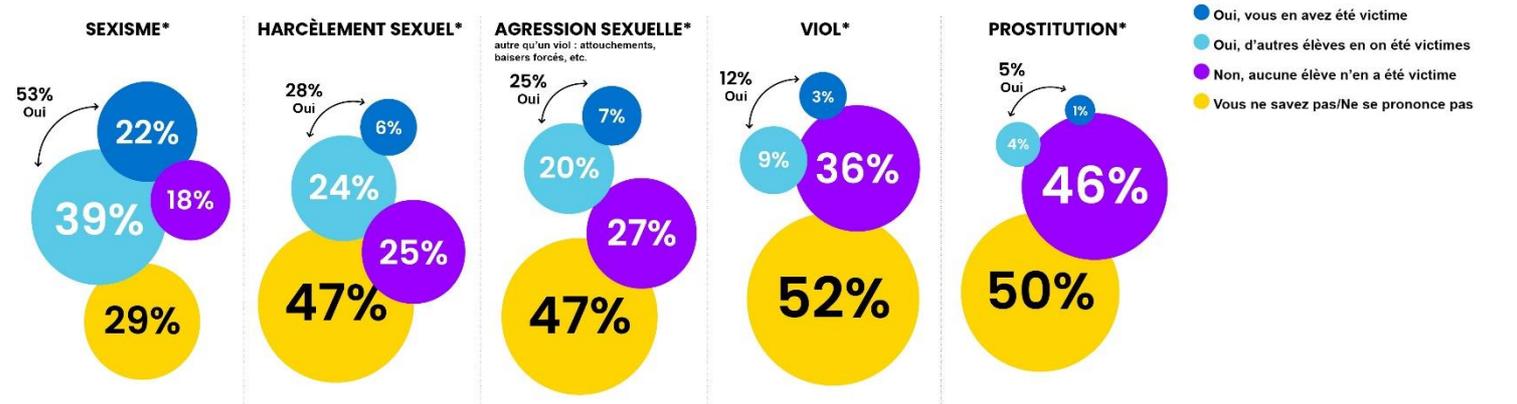
LIB. Si vous avez été victime de viol ou d'agressions sexuelles, il existe un numéro vert que vous pouvez appeler et qui est gratuit : 0800 05 95 95.

Les résultats

La gestion et la prévention des violences par les établissements scolaires



Les violences subies à l'école



Les résultats

La difficulté de parler des violences au personnel scolaire

DES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES...

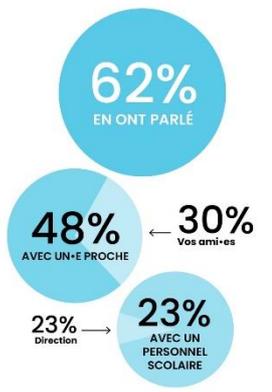
Vécues

Base : aux jeunes femmes qui déclarent avoir été victimes de VSS, soit 26% de l'échantillon.



Vécues par d'autres

Base : aux jeunes femmes qui déclarent connaître des élèves victimes de VSS, soit 53% de l'échantillon.



DU CYBERHARCÈLEMENT...

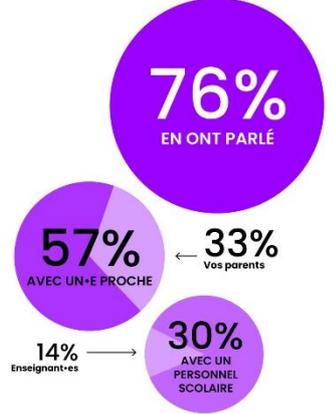
Vécue

Base : aux jeunes femmes qui déclarent avoir été victimes de cyberharcèlement, soit 9% de l'échantillon.

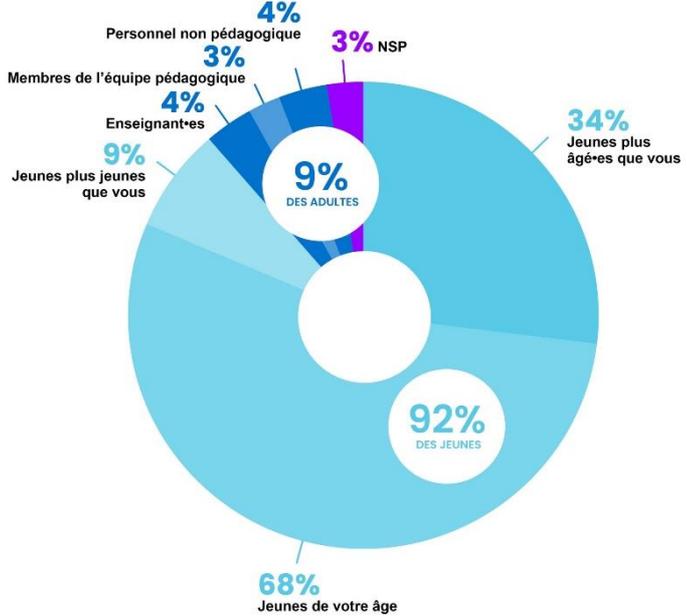
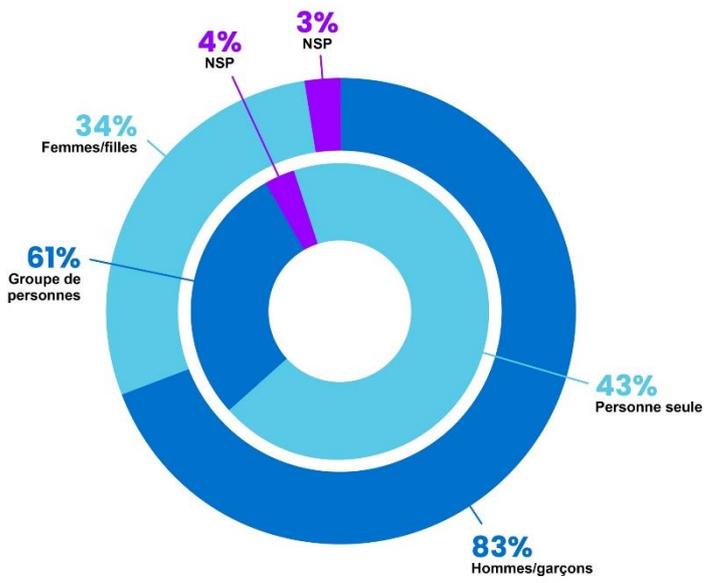


Vécue par d'autres

Base : aux jeunes femmes qui déclarent connaître des élèves victimes de cyberharcèlement, soit 32% de l'échantillon.



Le profil des auteur·ices de violences



Analyse des résultats

Les principaux enseignements concernant les violences sexistes et sexuelles

- ✗ Près d'**1 jeune femme sur 3** a déjà eu peur d'être victime de **VSS** à l'école (30%).
- ✗ **5% des jeunes femmes** âgées de 13 à 25 ans déclarent avoir déjà **évit  de se rendre en classe à cause de VSS** dans leur  tablissement scolaire.
- ✗ **1 jeune femme sur 4** a  t  victime d'au moins une forme de **VSS   l' cole** (26%).
- ✗ **53%** des interview es ont  t  **victimes de sexisme ou en ont  t  t moins** dans leur scolarit  et trois sur dix de harc lement sexuel (28%) ou d'agressions sexuelles – dont viol (25%).
- ✗ Parmi les victimes, plus d'**un tiers reconna t n'en avoir jamais parl **   personne (35%).
- ✗ Lorsqu'elles en parlent, les jeunes femmes victimes de VSS **se confient d'abord   leurs ami-es** (36%), puis   leurs parents (31%).
- ✗ Seules **18% des victimes sollicitent des repr sentant-es** de l' tablissement scolaire. L' cole est per ue comme accompagnant suffisamment les victimes de VSS par tout juste 33% des jeunes concern es.
- ✗ Seules **36% d clarent** avoir d j  b n fici  d'un **temps de parole autour des VSS**   l' cole.

Les principaux enseignements concernant le cyberharc lement

- ✗ A l' cole, pr s d'**1 jeune femme sur 3** a d j  eu **peur d' tre victime de cyberharc lement** (27%).
- ✗ Plus d'**1 jeune femme sur 10**  g e de 13   25 ans d clare avoir **r duit sa pr sence voire arr t  de se rendre sur les r seaux sociaux**   cause de cyberharc lement (12%).
- ✗ **38% des jeunes femmes** ont  t  **confront es   du cyberharc lement**, qu'elles ont subi elles-m mes (9%) ou une autre  l ve de leur  tablissement scolaire (32%).
- ✗ Parmi les victimes, plus **d'un quart reconna t n'en avoir jamais parl **   personne (26%).
- ✗ Les victimes **se confient en priorit    leurs parents** (45%) et leurs ami-es (35%).
- ✗ La direction de l' tablissement scolaire a  t  sollicit e par 18% des victimes de cyberharc lement.
- ✗ L' cole est per ue comme accompagnant suffisamment les victimes de cyberharc lement par   peine 31% des jeunes femmes concern es par ce type de violences.
- ✗ Moins d'**1 jeune femme interrog e sur 2** d clare avoir pu assister   l' cole   une s ance visant   **pr venir le cyberharc lement** (45%).
- ✗ **66% des victimes de cyberharc lement** d clarent avoir ** galement  t  victimes de VSS** dans leur  tablissement scolaire.

Les violences à l'école inquiètent et favorisent des stratégies d'évitement

- ✗ Les jeunes femmes encore scolarisées – ou ayant récemment quitté les bancs du secondaire – témoignent d'une réelle inquiétude à l'égard des violences à l'école. **Près d'une jeune femme sur deux âgée de 13 à 25 ans déclare avoir déjà eu peur d'être victime de VSS ou de cyberharcèlement dans le cadre de son établissement scolaire** (42 %). Elles craignent presque autant les VSS (30 %) que le cyberharcèlement (27 %).
- 33 % des jeunes filles de 13 à 18 ans déclarent avoir déjà craint de subir des violences à l'école, **une peur aussi forte vis-à-vis des VSS que du cyberharcèlement** (23 % dans les deux cas).
- Plus les jeunes filles sont âgées et plus elles se souviennent avoir eu des craintes en matière de violences à l'école : elles sont 52 % parmi celles âgées de 22 à 25 ans, 47 % parmi celles âgées de 19 à 21 ans. Elles ont par ailleurs davantage redouté les VSS (37 % parmi les jeunes femmes âgées de 19 à 25 ans) que le cyberharcèlement (30 %).
- Les jeunes filles dont les parents sont issu-es des catégories socio-professionnelles dites supérieures craignent davantage les VSS (40 %) tandis que les jeunes filles des catégories populaires craignent en priorité le cyberharcèlement (36 %).
- ✗ **Ces peurs ont pu avoir un impact sur la scolarité et l'apprentissage des jeunes filles interrogées, les amenant à adopter des stratégies d'évitement.** 5 % des jeunes femmes âgées de 13 à 25 ans déclarent avoir déjà évité de se rendre en classe à cause de VSS dans leur établissement scolaire. Ce chiffre s'élève à 11 % parmi celles déclarant avoir été elles-mêmes victimes de VSS au sein de leur établissement. L'observation de faits de cyberharcèlement a conduit 12 % des jeunes femmes interrogées à réduire leur présence voire arrêter de se rendre sur les réseaux sociaux pour cette raison ; elles sont 53 % parmi les victimes de cyberharcèlement.

Ces violences prennent des formes multiples et concernent, directement ou indirectement, 7 jeunes femmes sur 10

- ✗ **Les deux tiers des jeunes femmes déclarent avoir été victimes ou connaître des victimes d'au moins un type de VSS ou de cyberharcèlement** (66 %). A titre personnel, trois femmes sur dix âgées de 13 à 25 ans déclarent avoir elles-mêmes été victimes d'au moins un type de violences dans la sphère scolaire (29 %).

- Avec l'âge, inexorablement, le nombre d'interviewées qui déclarent avoir subi des violences augmente : elles sont déjà 21 % parmi les 13 à 18 ans, 35 % parmi les 19 à 21 ans et enfin 38 % parmi celles âgées de 22 à 25 ans. Celles dont les parents sont issu-es de catégories populaires sont également légèrement plus nombreuses dans ce cas (41 % vs 34 %).
- ✗ **Les VSS en milieu scolaire concernent une majorité de jeunes femmes.** 60 % des répondantes ont eu connaissance d'actes de ce type dans leur école ; **26 % déclarent en avoir été victimes elles-mêmes.** Ce chiffre monte jusqu'à 34 % parmi celles ayant aujourd'hui 22 à 25 ans.
- ✗ **Le sexisme est la forme de violence la plus couramment rencontrée.** Plus d'une jeune femme sur deux a été victime ou en connaît une (53 %). Dans le détail, 22 % des femmes de 13 à 25 ans ont déjà subi des préjugés et clichés sexistes et jusqu'à 39 % en ont déjà été témoins. On observe également que :
 - **Le harcèlement sexuel dans le cadre scolaire** est une situation à laquelle près de trois jeunes femmes sur dix ont déjà fait face (28 %), parce qu'elles l'ont subi elles-mêmes (6 %) ou en ont entendu parler (24 %).
 - **Les agressions sexuelles et viols dans l'enceinte de l'école** sont relatées par 28 % des interviewées dont 8 % évoquent en avoir été directement victimes. 12 % ont eu connaissance d'un viol dans leur école, 25 % d'autres agressions sexuelles. Elles sont respectivement 3 % et 7 % à déclarer en avoir été victimes elles-mêmes.
 - **La prostitution à l'école** est une violence connue de 5 % de jeunes femmes.
- ✗ **Les violences sur Internet, de la part de jeunes de leur établissement scolaire, sont aussi fréquemment rencontrées :** 38 % en font état, dont 9 % qui déclarent avoir déjà été victimes de cette forme de harcèlement.
- Les jeunes femmes scolarisées en province déclarent plus souvent en avoir été victimes (10 % contre 4 % en Ile-de-France), de mêmes que celles dont les parents sont issu-es des catégories populaires (14 % contre 7 % pour celles dont les parents sont tous les deux issu-es des catégories socioprofessionnelles dites supérieures).

Des violences qui n'ont pas toutes le même visage

- ✗ A l'origine de ces violences, un profil « type » émerge – bien que chaque situation soit unique et ne réponde pas nécessairement à cette description. **Ainsi, les jeunes femmes témoins ou victimes de violences dans leur établissement déclarent que ces agressions étaient avant tout le fait d'hommes ou de garçons** (83 % pour 34 % de femmes / filles), **de jeunes** (92 %) – **le plus souvent de leur âge** (68 % pour 34 % plus âgés) **et de jeunes qui agissaient en groupe** (61 % pour 43 % d'une personne seule).
- ✗ Le portrait brossé par les jeunes femmes directement victimes est assez proche de ce dernier profil « type ». Globalement, dans les cas de VSS ainsi que de cyberharcèlement, les agressions sont en majorité le fait d'hommes / garçons, de jeunes du même âge et d'un groupe de personnes. Toutefois, **selon le type de violences subies**, on constate que **des différences apparaissent**.
- ✗ Dans le cas des **VSS**, on observe une **surreprésentation de jeunes femmes déclarant avoir été victimes** :
 - De jeunes plus âgées qu'elles (40 % vs 36 % dans le cas de cyberharcèlement) ou d'enseignant·es (6 % vs 4 %) ;
 - D'hommes / de garçons (89 % vs 81 %) ;
 - D'une personne seule (53 % vs 39 %).
- ✗ Dans le cas **du cyberharcèlement**, on observe une **surreprésentation de jeunes femmes déclarant avoir été victimes** :
 - De jeunes de leur âge (87 % vs 71 % dans le cas de VSS) ;
 - De femmes / filles (50 % vs 30 %) ;
 - D'un groupe de personnes (71 % vs 57 %).

Pour lutter contre ces violences et briser les tabous, l'accompagnement par les établissements scolaires est perfectible

- ✗ Parmi les jeunes femmes qui ont subi des VSS ou du cyberharcèlement dans le milieu scolaire, **près d'un tiers déclare ne pas en avoir parlé** : 35 % dans le cas des VSS, 26 % concernant les violences via écrans interposés. Ce tabou ne se limite pas uniquement aux victimes et s'étend également aux jeunes femmes témoins de violences dans des proportions équivalentes (respectivement 36 % et 23 %) victimes de cyberharcèlement).
- ✗ **Lorsque les jeunes femmes victimes se confient, elles le font en priorité à leur cercle le plus proche**. Dans le cas des VSS, elles ont partagé leur vécu avant tout avec leurs ami·es (36 %) et leurs parents (31 %). Pour les victimes de cyberharcèlement, les parents sont les premiers à avoir recueilli leur parole (45 %), avant les ami·es (35 %). Si dans cette situation la direction de l'établissement est le 3^{ème} interlocuteur sollicité (18 %), elle n'arrive qu'en 5^{ème} position pour les questions de VSS (7 %). De manière plus générale, le personnel scolaire (enseignant·es, infirmier·es scolaires, etc.) n'est que peu identifié pour évoquer ces violences, en particulier pour les VSS (18 % ; 36 % pour le cyberharcèlement) victimes de cyberharcèlement).
- ✗ **L'institution scolaire semble encore lacunaire sur ces questions**. L'école est ainsi décrite comme faisant défaut à sa mission d'écoute, d'échange et de prévention. Une majorité de jeunes femmes déclare ne jamais avoir bénéficié dans le cadre scolaire de séances visant à prévenir les VSS (64 %) ou le cyberharcèlement (50 %). Plus généralement, **moins d'une jeune femme sur deux estime que son établissement scolaire accompagne suffisamment les jeunes victimes de VSS** (47 % ; et seulement 33 % parmi les victimes de VSS) **ou de cyberharcèlement** (48 % ; à peine 31 % parmi les victimes de cyberharcèlement).

En conclusion, cette étude révèle plusieurs enseignements :

- **Dans le milieu scolaire, les violences sont réelles et multiples**. La diversité des formes de violences révèle une réalité complexe, allant du sexisme aux agressions sexuelles, en passant par le harcèlement et le cyberharcèlement. Toutes ces formes de violence engendrent des peurs significatives, voire des stratégies d'évitement chez les jeunes femmes.
- **La parole autour de ces violences demeure un défi majeur**. Malgré certaines confidences au sein du cercle proche, un tabou demeure. Si le rôle des établissements scolaires dans la prévention et le soutien apparaît comme crucial, il n'est aujourd'hui pas l'interlocuteur privilégié pour les élèves. Aujourd'hui, un manque d'accompagnement et de sensibilisation est observé.

- **L'ensemble de ces violences peut porter atteinte à l'avenir et la réussite scolaire des jeunes femmes**, rappelant la nécessité de prendre des mesures concrètes pour combattre ces violences, favoriser un environnement éducatif sécurisé et protéger les jeunes femmes à l'école.

Notre campagne sur les violences de genre à l'école

Événement de lancement

Les résultats du sondage seront rendus publics le 25 janvier, le lendemain de la Journée internationale de l'éducation. Ils seront présentés lors d'un événement de lancement le 26 janvier à la Cité audacieuse.

L'événement prendra la forme d'une conférence de presse accompagnée d'une courte table ronde. Il est ouvert au public et à la presse.

AU PROGRAMME

- Mot d'introduction de Plan International France
- Présentation de la méthodologie de l'enquête et des résultats par OpinionWay
- Table ronde avec nos partenaires : Pépite Sexiste, En avant toute(s), Stop Fisha et The Simonnes
- Intervention en visio du directeur des programmes à Plan International Togo
- Quizz et retour d'expérience du Plan des Jeunes
- Questions et réponses
- Porte-paroles disponibles pour interviews

INFOS PRATIQUES

- Vendredi 26 janvier de 18h30 à 20h
- A la Cité audacieuse, 9 rue de Vaugirard 75006 Paris
- **Inscription presse** : merci de contacter Diane Richard par mail à diane.richard@plan-international.org ou par téléphone au 07 86 45 12 10

Campagne réseaux sociaux

Une campagne sera déployée sur les réseaux sociaux de Plan International France (Instagram, Facebook, Twitter/X, LinkedIn) du 23 au 31 janvier. Elle sera notamment composée de :

- Une vidéo micro-trottoir le 23/01 avec des témoignages d'élèves et d'adultes sur les violences de genre à l'école
- Une série de posts mettant en valeur les chiffres clés du sondage, en cross-post avec nos partenaires : Pépite sexiste, En avant toute(s), #StopFisha et The Simonnes
- Une illustration par Mai Lan Chapiron
- Des posts tournés vers l'international et les programmes de Plan International sur les droits des filles

En partenariat avec



de Plan International France contre les VGMS



Plan International met en place de nombreux programmes visant à faire de l'école un endroit plus sûr et émancipateur, en particulier pour les filles. Plus concrètement, Plan International participe à la construction d'écoles et d'infrastructures adaptées, à la sensibilisation des communautés et à la formation des enseignant-es à une éducation exempte de stéréotypes et de violences.

En France, l'ONG Plan International France mène un travail de plaidoyer en appelant le gouvernement français à intégrer la question des violences de genre en milieu scolaire, et plus largement de la promotion de l'égalité filles-garçons à l'école, dans le dialogue avec les États partenaires de la coopération française, pour que le sujet soit mis à l'agenda de leurs politiques.

Focus sur

le programme PAREC

Le programme [PAREC](#), mis en œuvre au Togo de 2020 à 2024, a pour objectif de développer la scolarisation au collège et améliorer les résultats et l'orientation des élèves, particulièrement des filles, à travers :

- La rénovation des infrastructures scolaires et des capacités d'accueil des collèges
- La promotion de la lutte contre les violences, l'égalité de genre et l'orientation scolaire et socioprofessionnelle
- 748 enseignant-es et 34 719 élèves de 10 à 16 ans réparti-es dans 87 collèges participent au programme.

L'une des composantes du programme est la sensibilisation du personnel et des élèves de 87 collèges publics à la lutte contre les VGMS et la promotion de l'égalité de genre, à travers :

- La sensibilisation des équipes de facilitation (animateur-ices, cadres de l'Inspection de l'Enseignement) sur la protection et la sauvegarde de l'enfant, les violences de genre en milieu scolaire et l'éducation sensible au genre
- La formation des enseignant-es, membres des associations de parents d'élèves et des comités chargés de la mise en œuvre des projets de 87 collèges sur les VGMS
- La mise en place de clubs d'enfants/jeunes (constitués en moyenne de 20 enfants, 50 % de filles et 50 % de garçons) dans 87 collèges
- L'organisation de séances de sensibilisation des élèves sur la non-violence, le genre, les grossesses précoces et la masculinité positive
- La célébration des journées spéciales (Journée de l'Enfant Africain, Journée Internationale de la Fille, Journée de l'enseignant, Semaine Mondiale d'Action en faveur de l'Education)
- L'appui à l'Observatoire National de l'Education pour la documentation du suivi des filles dans le cadre du projet
- La sensibilisation des parents, des enseignant-es, des filles et des garçons à la gestion des menstruations



Plan International appelle les gouvernements à **prioriser les actions de lutte contre les VGMS** avec 7 lignes directrices :

1. L'adoption d'un plan d'action national

résultant d'une concertation multisectorielle, multi-acteur-ices et inclusive :

- **Tous les secteurs concernés** doivent être impliqués pour que l'école et le chemin de l'école soient des environnements sûrs : éducation, protection, justice, genre, transports... ;
- La société civile, y compris les enfants, doit **participer à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation** de ces plans ;
- Une attention particulière doit être portée aux **communautés, écoles et enfants marginalisé-es**, selon une approche inclusive ;
- Les principaux-ales acteur-ices concerné-es sont non seulement les **autorités locales et nationales** des différents secteurs concernés, mais aussi les **enfants** (filles et garçons), les **parents** (hommes et femmes), la **communauté éducative** au sein des établissements scolaires, les **syndicats d'enseignants**, les **leaders religieux et communautaires**, les **ONG locales**, les **médias**, les **agences et ONG de coopération internationale**. Des interfaces entre ces différent-es acteur-ices doivent être créées et renforcées ;
- Les **syndicats d'enseignant-es** ont un rôle critique à jouer pour une mobilisation pérenne et d'envergure du corps enseignant dans la lutte contre les VGMS.

2. La participation des enfants est capitale.

Tout programme doit non seulement reconnaître les filles et les garçons comme des acteur-ices à part entière, mais aussi leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans l'élaboration de solutions contre les VGMS.

3. La lutte contre les VGMS requiert que les gouvernements renforcent les cadres législatifs concernés

afin qu'ils protègent explicitement tous les enfants contre les violences en milieu scolaire, notamment celles basées sur le genre. Les cadres législatifs doivent être renforcés par des réglementations et des politiques efficaces qui comprennent des codes de conduite officiels et des sanctions appropriées et proportionnées. Le système éducatif en particulier doit être exemplaire en matière de lutte contre les VGMS. La révision des plans sectoriels d'éducation à l'aune d'une approche fondée sur le genre peut permettre d'identifier les écarts et les actions à mener pour réduire les VGMS.

4. Toute initiative visant à lutter contre les VGMS doit pouvoir s'appuyer sur des données probantes

, pour être la plus efficace possible. Il faut donc collecter des données nationales sur les causes, la nature et l'étendue des VGMS. Les enquêtes doivent prendre en compte, autant que possible, le genre, l'âge, le handicap, l'origine socio-économique, l'identité raciale réelle ou perçue, la zone géographique de résidence et l'orientation sexuelle des enfants interrogés. La mesure des VGMS permettra d'améliorer les programmes et politiques de prévention et de prise en charge des VGMS ; elle aidera également des acteur-ices à évaluer les progrès réalisés.

5. La sensibilisation et l'implication des communautés

, y compris des hommes et garçons, sont essentielles pour changer les attitudes néfastes et les normes sociales sous-jacentes. Les thématiques prioritaires à aborder sont les inégalités de genre (perceptions, attitudes, normes et lois) et leurs conséquences néfastes, mais également les droits des enfants, les droits des filles ainsi que la santé et les droits sexuels.

6. Toute la communauté éducative doit pouvoir bénéficier d'une formation initiale et continue sur les VGMS.

La formation doit notamment porter sur les différentes formes de VGMS, l'intégration du genre dans le contenu des programmes et les méthodes de travail, la discipline positive ainsi que les stratégies efficaces de prévention de la violence. La communauté éducative doit également être dotée des **capacités nécessaires à la mise en œuvre d'actions de prévention et de prise en charge** des violences de genre à l'école, autour et sur le chemin de l'école.

7. Les gouvernements doivent développer des mécanismes coordonnés de signalement et de suivi

confidentiels et adaptés à l'âge et à la culture des victimes. Les services de police, sociaux et de santé doivent donc être formés pour prendre en charge les enfants de manière efficace et respectueuse.

A propos de Plan International France

Exiger l'égalité entre les filles et les garçons et le respect de leurs droits fondamentaux, c'est œuvrer pour un monde plus juste et durable.

Notre ambition : accompagner une génération de filles fortes et engagées pour transformer le monde. Depuis sa création en 1993, l'ONG Plan International France agit aux côtés des filles pour faire respecter leurs droits et atteindre l'égalité de genre. En contexte de développement ou en situation d'urgence, Plan International France intervient en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique latine et accompagne les enfants, en particulier les filles, les jeunes ainsi que leurs communautés grâce à des solutions durables et adaptées à leurs besoins. Pour mettre en œuvre ses programmes, l'ONG peut compter sur une communauté fidèle et engagée de près de 40 000 donateur·ices, dont 32 000 marraines et parrains, sur les entreprises engagées à ses côtés, ainsi que sur des subventions publiques. En France, l'ONG mène des missions de sensibilisation du grand public aux droits des filles et à l'égalité filles-garçons ainsi que des actions de plaidoyer auprès des décideur et décideuses politiques et institutionnel·les.

Contacts

Pour tout complément d'information
et demande d'interview, merci de contacter :

Diane Richard :

diane.richard@plan-international.org

+33 7 86 45 12 10



Jusqu'à l'égalité

www.plan-international.fr

